

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE DÉBIT DE BOISSONS

Demande à réaliser au moins 1 mois avant la date de la manifestation

■ COORDONNÉES DU DEMANDEUR

☐ Mme ☐ M Nom et Prénom du demandeur :

Téléphone : **Mail :**

Représentant l'association :

En qualité de :

Adresse postale du demandeur :

Chaque mention est obligatoire.

■ NATURE DE LA DEMANDE

Date : **Horaires :** De h..... À h.....

Lieu (adresse précise) :

Nature de la manifestation :

.....

[]

☐ **Demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons de 1ère catégorie**

Boissons sans alcool, ne comportant pas de traces d'alcool supérieure à 1,2° (eau, jus de fruits, café, thé...).

☐ **Demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons de 3^{ème} catégorie**

Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruits comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool.

Chaque mention est obligatoire.

Date de la demande :

Signature du demandeur :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat portant les deux signatures : celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter.

Cette demande complétée est à adresser au Service Événementiel et Vie Associative

8 avenue de Verdun – BP 27 – 85190 Aizenay Tel : 02 51 94 89 58

E-mail : vie.associative@mairie-aizenay.fr

Au plus tard un mois avant la date de la manifestation.